

**PROCES VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL  
du 27 janvier 2021**

-----

L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale sous la présidence de Mr LE BLANC Christian, Maire.

**Présents** : Mr LE BLANC Christian, Maire, Mme PORTIER Françoise, 1<sup>ère</sup> Adjointe, Mr JOSSET Antoine, 2<sup>ème</sup> Adjoint, Mme BAUDRY Anne, 3<sup>ème</sup> Adjointe, MM. TELLIER Adrien, LEVEILLÉ David, PANNETIER Stéphane, RICHARD Guy Mmes FAGNOT Cendrine, ADET Florence.

**Excusée** : Mme HUARD Natalie

Mme FAGNOT a été désignée secrétaire de séance.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion de Conseil Municipal est approuvé.

**HOMMAGE A MARCEL MOTTAIS –**

Mr le Maire informe les conseillers municipaux qu'avant de dédier un espace communal à Marcel MOTTAIS pour lui faire honneur, un avis sera demandé à la famille sur le choix de ce lieu. D'autre part, Mr Laurent COHIN, architecte conseil des PCC sera consulté pour donner son avis sur la composition d'une plaque commémorative et sur son emplacement.

**DELIBERATION N° 2021/01 :**

**ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX : Travaux dans les sanitaires de la salle communale et des toilettes publiques -**

Mr le Maire présente des devis relatifs aux travaux d'accessibilité des bâtiments communaux.

Le Conseil Municipal, après délibération :

- accepte les devis de l'entreprise LEVEILLE à Vaiges concernant la modification des sanitaires de la salle communale pour un montant de 688.65 € HT et la modification des sanitaires des toilettes publiques pour un montant de 1220.17 € HT afin de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite.

**BATIMENTS COMMUNAUX : Suivi de l'étude des systèmes de chauffage –**

Mme PORTIER informe les conseillers municipaux qu'une rencontre est prévue avec Mr Olivier BENOIT, technicien animateur Energie-Environnement à la Fédération des CUMA de la Mayenne, qui peut apporter des conseils sur les différents modes de chauffage possibles pour les bâtiments communaux et sur leurs financements, avec notamment une aide financière de l'ADEME.

**EGLISE : Réparation de la toiture –**

Mr le Maire a constaté que certaines ardoises sont à remplacer sur le toit de l'église. Après réflexion, il est convenu que cette réparation sera faite par l'entreprise BELLIER de Vaiges qui a été choisie pour réaliser la rénovation de la toiture du bâtiment scolaire.

**BATIMENT SCOLAIRE : Suivi du dossier relatif à la qualité de l'air intérieur –**

Le Conseil Municipal est informé qu'une réunion aura lieu le 17 février prochain en visio-conférence avec l'animatrice du Contrat Local de Santé des Coëvrons pour effectuer le bilan du projet lancé par la Communauté de Communes des Coëvrons concernant la qualité de l'air intérieur dans les ERP. Auparavant, afin de préparer ce bilan concernant la qualité de l'air intérieur dans le bâtiment scolaire et d'étudier les actions à mettre en place pour améliorer certains aspects, le Maire se réunira avec Cendrine FAGNOT, référente pour ce dossier, et l'ATSEM.

**ECLAIRAGE PUBLIC : Remplacement du projecteur au lavoir –**

Il est décidé de remplacer le projecteur qui ne fonctionne plus au lavoir par un spot à LED pour un montant maximum estimé à 150 €. Des conseils seront demandés à Mr Antoine LEVEILLE, électricien à Vaiges.

**DELIBERATION N° 2021/02 :**

**PASSERELLE AU-DESSUS DE L'ERVE : Acceptation du devis de restauration -**

Suite à la dégradation constatée en 2019, de la passerelle au-dessus de l'Erve menant à la route de St Jean sur Erve, Mr le Maire présente un devis de restauration de l'entreprise DENIAU de Chémeré Le Roi.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- donne son accord pour que le Maire accepte et signe le devis pour un montant de 774.20 €.

.../...

**DELIBERATION N° 2021/03 :**

**CANTINE MUNICIPALE : Renouvellement du contrat annuel proposé par le Laboratoire Départemental d'Analyses de La Mayenne pour les autocontrôles en 2021 –**

Mr le Maire présente le contrat annuel 2021 proposé par le Laboratoire Départemental d'Analyses de La Mayenne pour effectuer les autocontrôles à la cantine municipale.

Le Conseil Municipal, après délibération :

- ⇒ donne son accord pour renouveler le contrat avec le LDA 53 comprenant les analyses sur denrées, les contrôles de surfaces et les analyses sur chiffonnettes,
- ⇒ autorise Mr Le Maire à signer tout document s'y rapportant.

**FLEURISSEMENT : Demande de report de la visite du Jury Régional prévue en 2021 dans le cadre du label Villes et Villages Fleuris -**

Mr le Maire informe les conseillers municipaux qu'une visite du Jury Régional dans le cadre du label VVF est prévue en 2021 mais qu'il est possible de demander un report. Vu qu'il est difficile de préparer cette évaluation dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, ne disposant pas de personnel technique à temps complet et ne pouvant compter que sur l'aide de bénévoles pour l'embellissement du village, les conseillers municipaux charge le Maire de demander le report de cette visite en 2022.

**DELIBERATION N° 2021/04 :**

**COMMISSIONS COMMUNALES : Désignation de membres extra-municipaux -**

Suite à la proposition du Conseil Municipal d'ouvrir les commissions communales aux pétriarviens et vu les demandes de participation reçues en 2020,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne les membres extra-municipaux des commissions suivantes :

**Commission de la communication :**

- Mme COMBE Laurence
- Mme DENAIS-BADISS Jocelyne

**Commission de l'environnement, du fleurissement et agricole :**

- Mme PANNETIER Rolande
- Mr LE BORGNE Bruno
- Mr RENOUI Pierrick

**Commission du patrimoine, de la culture et du tourisme :**

- Mme DENAIS-BADISS Jocelyne
- Mr LE BORGNE Bruno

**DELIBERATION N° 2021/05 :**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COEVRONS : Acceptation du Fonds de Concours pour aider le financement de travaux d'investissements –**

Mr le Maire présente la délibération du conseil communautaire de la Communauté de Communes des Coëvrons du 15 décembre 2020 relative à l'attribution d'un Fonds de Concours pour aider le financement de travaux d'investissements évalués à 42 442.60 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ⇒ accepte ce Fonds de Concours d'un montant de 11 614.05 €,
- ⇒ autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à cette décision.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COEVRONS : Dispositif « chantier citoyen argent de poche » -**

Mr le Maire donne lecture d'un courrier du service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes des Coëvrons qui présente la reconduction du dispositif « chantier citoyen argent de poche » pour l'année 2021, qui permet de mettre en place, sur les périodes des vacances scolaires, des chantiers à destination des jeunes de 16 à 18 ans. La commune ayant déjà participé à ce dispositif en 2015 et 2018, les conseillers municipaux décident de ne pas donner suite.

**SERVICE TECHNIQUE COMMUN : Réflexion sur l'entretien des terrains et des bâtiments communaux –**

Vu la baisse progressive de la dotation accordée par la Communauté de Communes des Coëvrons pour le service technique commun, et afin d'évaluer et d'organiser l'entretien des terrains et des bâtiments communaux, le Maire propose aux conseillers municipaux une visite complète du village. Elle est fixée le 13 février prochain à 14 H.

**QUESTIONS DIVERSES :**

**INSEE : Population légale au 01/01/2021 –**

Mr le Maire présente un courrier de la Direction Régionale de l'INSEE qui précise que suite au recensement effectué sur la commune en 2020, la population totale légale au 01/01/2021 est fixée à 144 habitants.

**PASSAGE DE LA COURSE CYCLISTE DES BOUCLES DE LA MAYENNE –**

Mr le Maire informe les conseillers municipaux que la course cycliste des Boucles de La Mayenne passera par le village le 28 mai prochain à partir de 12 H.

**MISE EN PLACE D'UNE ANTENNE-RELAIS DE TELEPHONIE MOBILE AU SITE DES GROTTES –**

Les conseillers municipaux sont informés qu'une demande de permission de voirie a été déposée en mairie pour la réalisation d'une infrastructure enterrée le long du chemin des Grottes pour la mise en place d'une antenne-relais de téléphonie mobile au Site des Grottes. Mr le Maire propose de contacter l'entreprise concernée pour demander une coordination de ces travaux avec ceux prévus pour la mise en place de la fibre optique qui alimentera les propriétés des particuliers afin que la ligne téléphonique existante soit également enfouie.

**TERRITOIRE D'ENERGIE MAYENNE : Travaux d'enfouissement d'une ligne électrique –**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que Territoire d'Energie Mayenne a programmé des travaux d'enfouissement d'une ligne électrique aux lieux-dits La Bondie et Le Verger en février et mars prochains.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée le 5 mars 2021 à 20 H.